Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 58 (1932)

Heft: 15

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avec tous ceux qu'il reçut des quatre coins de la planète approximativement ronde... Et disons que les quelques centaines de membres qui ont répondu ont très souvent joint, à l'adresse de leurs camarades lausannois et de leur chère Ecole des souhaits et des vœux très réconfortants. L'un même y ajouta un beau billet d'une livre sterling, pour aider à couvrir

les frais d'impression.

Le nouvel Annuaire s'efforcera d'être aussi complet que possible et sera envoyé à nos membres en même temps que le remboursement concernant la cotisation de cette année. Celle-ci, on s'en souvient, a été abaissée à 7 fr. L'Annuaire est gratuit. On voudra bien prendre note d'adresser toute la correspondance qui concerne le secrétaire à l'adresse suivante : Jean Peitrequin, Chemin des Aubépines 8, Lausanne. Tél. 27.239. Bureau : La Revue de Lausanne, Avenue Ruchonnet 15. Tél. 23.730.

La course d'automne.

Nos membres savent que la course d'été, organisée par nos camarades de Paris, que nous devions retrouver à Luxembourg, a dû être renvoyée in extremis de Paris, faute d'un nombre suffisant de participants. Sitôt qu'il avait été en possession des renseignements indispensables, le Comité de l'A³. E². I. L. avait pris ses dispositions et lancé les convocations. Tout en regrettant fort que l'occasion ne nous ait point été donnée de joindre cette année le plaisir d'une belle course à celui de rencontrer nos excellents amis de Paris, nous nous consolons en pensant que cette occasion n'est que différée. Nous aurons d'autant plus de joie à nous revoir l'an prochain où le spectre de la crise se sera peut-être un peu éloigné.

En attendant, l'A³. E². I. L. invite ses membres à retenir dès aujourd'hui la date du samedi 3 septembre prochain. Ce jour-là, une course à la fois pittoresque, touristique et pleine assurément d'attraits techniques aura lieu, aux travaux du Saint-Barthélemy d'abord (le matin), aux usines de Roche ensuite (après-midi). L'horaire, le programme circulatoire, scientifique et gastronomique est à l'étude. Toutes les indi-

cations nécessaires seront données en temps utile.

Et puisque nous parlons festivités, n'ayons garde d'oublier celles qui accompagneront l'assemblée générale de la S. I. A., à la fin de septembre prochain, à Lausanne (samedi 24 et dimanche 25 septembre). Ce sera tout à fait bien, nous en sommes persuadé, et «la landsgemeinde des techniciens», comme l'ont dit les quotidiens, réunira des cohortes nombreuses d'architectes et d'ingénieurs, accompagnés de leurs gentes dames.

Nécrologie.

Plusieurs de nos excellents collègues sont décédés au cours de ces récentes semaines. Les quotidiens ont déjà dit leurs mérites. Le Bulletin technique tient aussi à adresser un der-

nier hommage aux disparus.

— Ernest Mayr, ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où il obtint son diplôme en 1909, est mort à Bordeaux, au moment où il allait regagner le sol natal, en rentrant du Maroc. Joignant aux ressources d'une expérience technique enrichie par de nombreuses campagnes une pénétration d'esprit remarquable, Ernest Mayr, qui parcourut, on peut le dire, toutes les mers et tous les continents, était cher au cœur de ses amis. Enlevé dans la fleur de l'âge, il laisse de grands regrets. Il était le frère de M. Henri Mayr, l'un des distingués directeurs de la Maison Zwahlen et Mayr, constructeurs, à Lausanne.

— La fin de M. René Barraud, de Bussigny, fils de M. William Barraud, ancien député et syndic de la localité, fut tragique. Fervent montagnard, notre collègue fut victime de

cette Alpe qu'il aimait tant. On connaît le drame.

Ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, de la promotion de 1913, René Barraud dont on aimait la cordialité et la calme belle humeur, travailla d'abord en France, à Lille et à Paris. Puis il revint se fixer à Bussigny où il se consacra à la Maison Barraud et C¹e, briqueterie. Très estimé de ses concitoyens, il devint municipal, en 1929, et s'occupa, dès lors, avec compétence des services industriels de sa commune.

— Enfin nous apprenons la mort de M. André de Montmollin, depuis trente-trois ans ingénieur en chef du Service électrique de la Ville de Lausanne. M. de Montmollin, qui fit ses études à Zurich, était âgé de 62 ans. Il tint vaillamment tête à la maladie : une semaine avant sa mort, il se rendit encore à son bureau.

Homme d'une bienveillance qui n'excluait pas la fermeté, le défunt, durant sa longue et belle carrière, développa, sans cesse, le service qu'il avait créé. Lausanne lui doit certainement beaucoup. Et dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, de ses employés et de ses collaborateurs, il vivra encore comme un bel exemple de droiture.

Aux familles de tous ces collègues nous présentons l'ex-

pression de notre sincère et respectueuse sympathie.

Personnel fédéral.

Au moment où l'on parle beaucoup de la baisse éventuelle des salaires payés par la Confédération, voyons rapidement mais de façon précise, ce que coûte le personnel fédéral.

L'an dernier, toutes dépenses comprises (retraites, vêtements, etc., etc.) le coût total du personnel fédéral (y compris régies et C. F. F.) a atteint 433,4 millions, soit les 40 % des dépenses de la Confédération et des C. F. F. Pour ces derniers, les 75 % des dépenses d'exploitation concernent le personnel (Postes : 70 %).

L'effectif total du personnel de la Confédération était de 66 000 en 1931. On aurait tort de croire que les diminutions qu'on se proposait de réaliser sont demeurées à l'état de projet. Elles ont au contraire été de plus de 10 % puisqu'en 1920 l'effectif du personnel atteignait 74 300.

Importants travaux en perspective.

Il s'agit de l'utilisation des forces du Doubs dans la vallée duquel on créera un bassin d'accumulation de 24 millions de mètres cubes, par la construction d'un important barrage, au Châtelet.

La galerie d'amenée, d'environ 3 km, et la prise d'eau se feront sur la rive suisse. La chute sera d'environ 90 m. L'usine se construira aux Graviers.

L'accord nécessaire entre les gouvernements suisse et français est devenu définitif.

J. Peitrequin.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes. (Suite et fin.) 1

7. Groupes professionnels. — a) Groupe professionnel des ingénieurs-mécaniciens. L'année 1931 n'a fourni aucune occasion à une activité spéciale de ce groupe. b) Groupe professionnel de la S. I. A. des ingénieurs s'occupant de constructions en acier et en béton armé. La revision des prescriptions concernant les constructions en béton armé (de juin 1909), et celle des constructions métalliques, a occupé le Groupe à plus d'une reprise ; celui-ci a tenu deux sessions plénières, le 11 juillet, à Zurich, et le 7 novembre, à Berne ; son Comité a siégé quatre fois, les 18 avril et 11 juillet, à Zurich, et les 19 septembre et 7 novembre, à Berne. Le règlement du Groupe professionnel a été modifié dans ses articles 1, 4 et 8; l'art. 10 a été supprimé ; cette revision a été adoptée par le Groupe, mais elle attend encore l'approbation de l'Assemblée des délégués de la S. I. A., conformément aux statuts. Le Comité du Groupe a établi un nouveau programme de travail; des commissions spéciales ont été nommées, pour étudier les sujets suivants : soudure (M. Sturzenegger, président); examen de constructions vicieuses en béton armé (M. Hubner, président); isolation contre les bruits (M. Holder, président); étude des sols de fondation (M. Ritter, président)

8. Commission pour les concours d'architecture. — La séance annuelle de la commission a eu lieu, le 19 décembre 1931 au Secrétariat central, à Zurich; le président, M. Rybi, architecte, a soumis son rapport annuel, qui a été accepté; l'opportunité de l'existence même de la commission, mise alors en discussion, a été réaffirmée. M. Suter, président du groupe de la Suisse centrale, ayant donné sa démission, M. Bräuning, architecte, à Bâle, a été nommé à sa place. Les infractions à nos normes restent malheureusement très nombreuses, de

¹ Voir Bulletin technique juillet 1932, page 170.

sorte que la commission, son président central en particulier,

a dû faire un travail très peu réjouissant.

9. Normes. — Comme nous l'avons déjà signalé, les normes d'honoraires pour travaux d'architecture Nº 102 (M. Henauer, arch., président), et celles pour travaux d'ingénieurs Nº 103 (M. Rathgeb, ing., président) ont été soumises à révision, pour les mieux adapter aux conditions nouvelles et aux modes actuels de bâtir. On prépare, en outre, un tarif spécial pour la branche des ingénieurs-mécaniciens (Prof. Wyssling, président). Les normes de construction Nos 23, 117, 118, 119, 124 et 125, récemment révisées par la Commission (M. Hässig, arch., président) attendent encore l'approbation des associad'entrepreneurs; les normes Nos 122, 123, 126, 127, 129, 131 et 137, encore en discussion, seront mises au point

dans le plus bref délai possible.

10. Entreprise de la Maison bourgeoise. — Le troisième des volumes bâlois, tome XXIII, « La Maison bourgeoise dans le canton de Bâle-Ville III et Bâle-Campagne » a paru pour Noël 1931 ; cette belle publication, de grande apparence, a rencontré partout un franc succès. Le volume XXIV « Neuchâtel » le suivra en automne 1932, au moment de l'assemblée générale. Les conditions actuelles et les nécessités de l'édition ont conduit la commission de la Maison bourgeoise (M. Schucan, arch., président) à ne faire paraître qu'un volume par année, au lieu de deux. Les démarches, faites en vue d'assurer de nouvelles ressources à la « Maison bourgeoise », nous ont procuré la belle somme de 7500 fr. Mais il reste à trouver quelque 15 à 20 000 francs ; espérons que les efforts concertés, de la Commission de la Maison bourgeoise et des Sections S. I. A., réussiront à rassembler cette somme et à conjurer ainsi le risque d'un retard dans l'impression des volumes ultérieurs.

11. Commission des cours. - Le cours relatif aux questions de circulation, avait été primitivement prévu pour l'automne 1931, dans les locaux de l'Ecole polytechnique de Zurich. Mais le président de la commission, M. Walther, ing., a dû proposer un renvoi au mois de mars 1932, après les vacances d'hiver. La raison en a été d'une part dans la simultanéité de divers congrès, annoncés pour la même époque et qui auraient accap ré de nos membres, et d'autre part dans la difficulté d'obtenir à ce moment le concours de certaines personnes aptes à exposer les questions soulevées.

12. Bibliothèque. — Le Secrétariat tient à la disposition des membres de la Société qui peuvent soit les consulter pendant les heures d'ouverture, soit même les emprunter, vingt-neuf des principales revues techniques du pays et de l'étranger (17+12); on y trouve, outre les numéros de l'année courante, des collections des années révolues. Le Secrétariat prête de même les livres, brochures, etc., qui lui sont parvenus.

Nous rappelons à nos membres, à cette occasion, que notre organe la « Schweizerische Bauzeitung » reçoit, de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle, les publications concernant les brevets; celles-ci sont ensuite transmises à l'agence de brevets E. Blum et C^{1e}, Bahnhofstrasse 31, à Zurich, où, bien classées pour la consultation, elles sont à disposition de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h., et ceci avec d'autre littérature ana-logue de valeur. Nos membres peuvent consulter gratuitement ces documents en tout temps.

13. Assurances. — Nous rappelons nos contrats avec les deux compagnies d'assurance la « Zurich » et la « Winterthur »; ces Sociétés font bénéficier nos membres de rabais de 10 et 15 % pour les assurances personnelles, et de 5 et 10 % pour

celles des employés.

14. Fondation Geiser. — Désireuse d'apporter la preuve qu'on peut édifier économiquement en bois des ponts dont les conditions d'élasticité ne soient pas, essentiellement, différentes de celles des ouvrages métalliques similaires, la commission du concours relatif aux « Ponts provisoires en bois », en a modifié les bases en limitant la flèche admissible, ceci en complément des exigences formulées par les « Normes du bois ». Les nombreux intéressés, qui se sont procuré en son temps les dossiers d'étude, ont été avisés de ce changement en mars 1931.

15. Organes de la Société. — L'accueil fait aux « Vereinsnachrichten » aux membres non abonnés à la « Schweizr. Bauzeitung » a été bon. Nous désirerions seulement que le Secrétariat soit tenu mieux au courant des changements d'adresses,

pour lui éviter le travail superflu de réexpédition des envois en retour.

16. Service technique suisse de placement. — Le mouvement d'annonces a été le suivant au cours de l'exercice annuel :

Constructeurs: 608 places offertes pour 667 demandées mécaniciens (industrie chimique comprise): 327 places offertes pour 720 candidats inscrits. Le Service a pu repourvoir 278 places en construction et 87 en industrie mécanique ; ces chiffres se détaillent comme suit :

	places offertes	demandes	accords
Ingénieurs et architectes	 201	399	274
Techniciens	 578	755	207
Dessinateurs		233	84
	935	1387	365

Le recul en places offertes atteint environ 21 %, tandis que les demandes ont augmenté d'environ 24 %; c'est un signe évident de la crise économique, qui atteint particulièrement l'industrie des machines. Un résumé synoptique, établi par le S. T. S., montre néanmoins qu'il manquait, durant les trois dernières années, des employés surtout parmi les géomètres, les dessinateurs en fondation (béton armé particulièrement) et des techniciens du chauffage. Même le bâtiment en béton armé et en fer se ressent d'une pénurie qui a souvent conduit à l'engagement de personnel étranger. Nos professions techniques n'étaient donc pas encombrées à cet égard, au cours de l'année 1931.

Des 53 places annoncées de l'étranger, 11 ont pu être repourvues (dont 5 momentanément) mais, vers la fin de l'année, les offres d'emploi ont cessé. Par contre, plus de 150 Suisses se sont annoncés de l'étranger comme obligés de rentrer au pays ; plusieurs d'entre eux ont eu de la peine à trouver une occupation, souvent malgré une grande expérience personnelle ; certains avaient été éduqués à l'étranger, d'autres y avaient séjourné longtemps, et d'autres enfin avaient dépassé la quarantaine.

17. Relations de la S. I. A. avec d'autres Sociétés et avec l'étranger. - La S. I. A. s'est fait représenter aux manifestations de Sociétés amies par les délégations suivantes :

Société suisse des entrepreneurs. Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1931, à Zurich : M. Hans Næf, arch., vice-

président de la Section zurichoise.

Association des ingénieurs allemands pour la région de Karlsruhe. Jubilé cinquantenaire du 16 mai, à Karlsruhe. Tenant compte des circonstances économiques, on a remplacé l'envoi d'une délégation par celui d'un télégramme de félicitations.

Union suisse des professionnels de la route. XIXe Assemblée principale, 12-14 juin 1931, à Lausanne : M. Louis

Perret, ingénieur en chef, à Lausanne.

Société suisse des géomètres. XXVIIe Assemblée principale, 6-7 juin 1931, à Saint-Gall : M. Just Tobler, ing., président de la Section saint-galloise.

Société suisse de remorquage sur le haut Rhin. XXVe Assemblée générale, le 27 juin 1931, à Bâle : M. A. Bringolf, ing., à Bâle. Société allemande des ingénieurs. LXXVe anniversaire, le 28 juin 1931, à Cologne : M. P. Beuttner,ing., à Lucerne, membre du Comité central.

Association suisse pour l'aménagement des eaux. XX^e Assemblée principale, le 4 juillet, à Rheinfelden : M. P.-E. Soutter,

ing., secrétaire central de la S. I. A., Zurich.

Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. XLIe Assemblée générale, 18-20 juillet, à Saint-Moritz : M. A. Walther, ing., privat docent, vice-président de la S. I. A., Zurich.

Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux. LVIIIe Assemblée annuelle, 5-7 septembre 1931, à Bâle : M. Paul Vischer,

arch., président de la S. I. A., Bâle.

Association suisse des électriciens. Assemblée annuelle, 6 septembre 1931, à Berne : M. P. Beuttner, ing., Lucerne, membre du Comité central.

Société suisse des Fabricants de ciment, chaux et gypse. Cinquantenaire de sa fondation, le 2 octobre 1931, à Soleure : MM. P. Beuttner, ing., à Lucerne et E. Rybi, arch., à Berne, membres du Comité central.

Zurich, en avril 1932.

Pour le Comité central : Le président : P. VISCHER Le secrétaire : P. Soutter.